

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 19 juin 2015

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 13

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine– DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – GARDAN Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas –SEVENO Hervé

Absents excusés : DENIS Geneviève - PINSARD Gisèle

Secrétaire de séance : Christelle Hallet

Ordre du jour :

- Présentation de la situation financière de la commune par M. CREAC'H, trésorier de Vitré Collectivités
- Désignation d'un élu à la commission SANTE du pays de Vitré
- Choix du prestataire pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine municipale

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Demande du cabinet ACANTHE
- Demande d'utilisation de la salle des sports pour un tournoi de badminton le 25 juin par Vitré communauté
- Information du SMICTOM
- Bassin d'orage derrière chez Maurice Courtais qui a fait part d'un souci à Frédéric LEJAS
- Nom de domaine pour le site internet
- Coût du bail pour le café

Lecture du dernier compte rendu et réponse à différents sujets :

Consultation pour le marché de broyage : AS Environnement

Jurés d'assises : une personne a été désignée mais qui n'habite plus la commune

Terrain utilisé pour le Rugby : la réponse est négative et le club préfère privilégier les matchs de foot des jeunes

I : **Présentation de la situation financière de la commune par M. CREAC'H, trésorier de Vitré Collectivités**

Une analyse de la situation financière de la commune est présentée par le trésorier. La situation est très saine pour 2014.

II : Désignation d'un élu à la commission SANTE du pays de Vitré

Le pays de Vitré (Vitré Communauté et le pays de la Roche aux fées) met en place une commission SANTE et demande un candidat par commune.

Thérèse MOUSSU se propose.

III : Choix du prestataire pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine municipale

Un choix de prestataire sur les 4 consultés est à faire pour la fourniture des repas à la cantine municipale. La commune de Saint Didier ne peut donner suite à notre demande car ils sont au maximum de leur capacité.

Thérèse nous présente un tableau comparatif des trois autres : SODEXO, RESTECO et la commune de Taillis.

Le conseil municipal décide de choisir RESTECO en raison du prix proposé.

IV : Bassin d'orage derrière chez Maurice Courtais

Lors de l'orage de jeudi soir, le bassin tampon a fonctionné et n'est pas arrivé jusqu'au trop plein. L'eau s'est malgré tout écoulée mais l'eau est allée sur le terrain de Monsieur BREMOND qui du coup en a fait part à la commune. Le maire a fait le nécessaire donc l'observation de Monsieur COURTAIS reste sans suite.

V : Nom de domaine pour le site internet

9 communes sont toujours intéressées pour la création du site internet avec l'aide de Vitré Communauté. Le choix des prestataires est en cours et se décide lundi.

Livraison prévue mi-octobre et ouverture du site plutôt en janvier. Le coût sera finalement aux alentours de 2200 € par commune.

Le nom de domaine est à choisir donc à l'unanimité le conseil valide « marpire.fr »

VI : Coût du bail pour le café

L'ouverture du « Pty' bistrot » a lieu dimanche 21 juin 2015 et les membres du conseil municipal sont invités.

Les horaires d'ouverture seront probablement le samedi en fin d'après-midi et le dimanche matin. A partir de septembre, une animation sera proposée un vendredi par mois : soirée jeux, dégustation de vins et fromages, concert.

Une page Facebook « Pty'bistrot » est créée, une vidéo sur You tube et un projet financier est créé sur la plateforme participative Ulule afin de récupérer des finances.

Concernant le bail, le premier notaire n'a pas donné réponse donc un deuxième notaire a été contacté. Le coût du bail est donc de 600€. Un inventaire a été fait avec la mairie auquel il convient d'ajouter la licence qui appartient à la commune.

VII : Demande du cabinet ACANTHE

Le cabinet ACANTHE, pour le lotissement privé Le clos des Bûchetières, relance la vente des terrains. Une demande a été faite auprès de la mairie pour leur mettre à disposition une salle afin de rassembler les habitants intéressés par la construction et la liste des personnes en location sur la commune.

A l'unanimité le conseil municipal refuse cette demande.

VIII : Demande d'utilisation de la salle des sports pour un tournoi de badminton le 25 juin

Le personnel de Vitré Communauté a demandé la salle de sport pour un tournoi de badminton le 25 juin prochain. La salle n'étant pas utilisée ce jour-là, la demande est acceptée.

IX : Information du SMICTOM

Deux réunions ont eu lieu sur le centre de revalorisation énergétique et la taxe ou redevance incitative. Une prochaine réunion est prévue le samedi 27 juin sur ces sujets.

L'idée est d'améliorer le centre de revalorisation énergétique existant.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée avec la taxe foncière donc l'idée est de mettre en place une part incitative. De plus, un choix doit être fait sur le mode de perception : le maintien d'une taxe ou l'instauration d'une redevance.

